

Conseil des droits de l'homme – 14^{ème} session
EPU Italie 09.06.10 : déclaration orale de Reporters sans frontières
George Gordon-Lennox

Monsieur le président, l'Italie, pays de grande tradition journalistique, abritant un journalisme d'investigation de qualité, semble s'écarter des standards démocratiques en matière de la liberté de la presse, d'environnement économique des médias et de séparation des pouvoirs. Non seulement le gouvernement ne semble pas pouvoir garantir des conditions normales de travail pour les journalistes d'investigation, mais pire, un projet de loi récent limite le pouvoir d'enquête des journalistes.

Reporters sans frontières s'inquiète du projet devant le parlement qui interdirait la publication du contenu des écoutes téléphoniques sous peine d'amendes et de peines de prison. Le projet punirait également la publication d'informations sur une affaire tant que l'enquête n'est pas arrivée à terme et restreint l'utilisation de caméras ou d'enregistreurs sonores cachés. De telles restrictions n'ont pas leur équivalent dans les pays respectueux de la liberté de la presse. Si le projet de loi venait à être adopté, les journalistes seraient dans l'incapacité d'informer l'opinion publique sur les enquêtes et le fonctionnement de la justice et, ce qui nous semble particulièrement grave, ne pourraient plus fournir la preuve de ce qu'ils avancent.

S'agissant de conflits d'intérêts, monsieur le président, le Président du Conseil, Monsieur Silvio Berlusconi, contrôle toujours les trois chaînes de la télévision publique de la *RAI*, et, par l'intermédiaire de son fils, le principal groupe national de radiotélévision privé *Mediaset*, une situation pour le moins inquiétante. On est en droit de se demander si ce ne sont pas des pressions politiques qui ont mené à l'éviction récente de trois journalistes de la radio de la *RAI*, les seuls à ne pas avoir signé une lettre de soutien au directeur de la chaîne.

Autre exemple, la loi Gazparri qui lance le numérique terrestre, annule la limitation à deux le nombre de chaînes nationales hertziennes pouvant être détenues par un même propriétaire. *Mediaset* pourra désormais conserver ses trois chaînes contre l'avis du Conseil constitutionnel.

Le Président du Conseil a témoigné à plusieurs reprises son hostilité à l'égard du journalisme d'investigation et de la liberté d'expression, affirmant entre autres que les journalistes et écrivains travaillant sur la mafia donnaient une mauvaise image de l'Italie.

Les procès en dommages et intérêts, les menaces à l'encontre de la presse internationale, l'interdiction de la diffusion des bandes d'annonce de Videocracy, l'annulation des débats politiques sur la *RAI* en pleine période électorale en mars dernier sont autant d'exemples de cette hostilité à l'égard des discours critiques du pouvoir.

Enfin, nous exprimons notre inquiétude face à une situation de crise pour la presse d'investigation qui n'évolue pas. Une dizaine de journalistes (dont Roberto Saviano, Lirio Abbate, Rosanna Capacchione) vivent toujours sous protection policière pour avoir enquêté sur l'emprise des mouvements mafieux.